

République française

Département de l'Hérault



Commune de Rosis

Séance du 4 Avril 2011 à 20 h 30

Membres présents: - M. Jacques MENDES – M. René MAGNALDI – M. Daniel BOURDON – Mlle Nathalie MENDES – M. Germain FARENQ— Mme Arlette ARAGON - M. Gérard LUNA - M. Moïse ROQUES

Membre (s) absent(s) excusé(s): – Mme Sandrine LECLERCQ - M. Eric NAUTRE

Secrétaire de séance : - Nathalie MENDES

ORDRE DU JOUR

0/1 .Statistiques de Mars 2011 du site internet www.rosis-languedoc.com

0/2 .Approbation du P.V de séance du Conseil Municipal de mars 2011

1. Examen et vote du Compte administratif 2009 – Budget CCAS
2. Examen et vote du Compte administratif 2009 – Budget de l'eau
3. Examen et vote du Compte administratif 2009 – Budget communal
4. Syndicat Télévision passage au numérique
5. Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc Inauguration du GR de Pays
6. Ouverture de la saison estivale de la Maison du Mouflon et du Caroux
7. Recrutement temporaire d'un employé communal
8. Infos sur travaux et projets en cours
9. Questions diverses
10. infos CCMHL

0/1 - Statistiques du mois de Mars du site internet - www.rosis-languedoc.com

Site internet : www.rosis-languedoc.com = 4 790 visites / 9 826 Vis/ an
MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX = Ouverture programmée pour le 15 AVRIL 2011
ACCUEIL DU 5 000^{ème} VISITEUR, LE 22 AVRIL 2011 à 11 H 00

0/2 – Approbation du PV de séance Conseil Municipal du 6 février 2011

Nombre de voix : Pour : 9 contre : / abstention : /

1 - COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - BUDGET DU CCAS

Monsieur le Maire demande à la doyenne d'âge de présenter et de faire voter le Compte Administratif de l'exercice 2010 qui fait apparaître en recettes et en dépenses d'Exploitation les résultats suivants:

Dépenses d'Exploitation	:	0, 00 €
Recettes d'Exploitation	:	66, 00 €
Excédent 2010 :		66, 00 €
Résultat 2009 :		124, 65 €
Excédent global :		<u>190, 65 €</u>

Monsieur le Maire ne prend pas part au débat et au vote, Le doyen d'âge demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner le CA du CCAS et de passer au vote.

Vote du Conseil:

Le Conseil adopte le CA du CCAS

Nombre de voix : Pour : 8 contre : / abstention : /

2 - COMPTE ADMINISTRATIF 2010 - BUDGET DE L'EAU POTABLE

Monsieur le Maire demande à la doyenne d'âge de présenter et de faire voter le Compte administratif de l'exercice 2009, qui fait apparaître en recettes et en dépenses d'exploitation les résultats suivants:

Dépenses d'exploitation :	19 347, 88 €
Recettes d'exploitation :	29 654, 14 €
Excédent 2010:	10 306, 26 €
Excédent 2009:	11 737, 52 €
Excédent global :	<u>22 043 , 78 €</u>

Dépenses d'investissement : 15 562, 78 €
Recettes d'investissement : 19 678, 44 €

Excédent d'investissement 2010 : 4 115, 66 €
Déficit d'investissement 2009 : 2 535, 90 €

Excédent global : 1 579,76 €

Monsieur le Maire ne prend pas part au débat et au vote, la doyenne d'âge demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner le CA et de passer au vote.

Vote du Conseil:

Le Conseil adopte le CA du budget de l'eau

Nombre de voix : Pour : 8 contre : / abstention : /

3 – COMPTE ADMINISTRATIF 2009 - BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire demande à la doyenne d'âge de présenter et de faire voter le Compte administratif de l'exercice 2009 du budget communal, qui fait apparaître en recettes et en dépenses d'exploitation les résultats suivants:

FONCTIONNEMENT

Dépenses205 633.68 €
Recettes..... 232 619.59 €

Excédent 2010.....26 985.91 €
Excédent 2009..... 101 380.85 €

Excédent global.....**128 366.76 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses.....106 906.10 €
Recettes..... 99 090.41 €

Déficit 2010..... 7 815.69 €
Déficit 2009.....40 471.43 €

Déficit global.....**48 287.12€**

Il précise que les déficits enregistrés sont liés à la fois aux subventions qui ne sont pas toutes rentrées, mais également à différents projets initiés par la commune, comme notamment, la restauration de la toiture de l'église de Douch (FCTVA), le moulin de Lafage, et l'enfouissement du réseau télécom à Andabre, ce qui nous oblige à effectuer un prélèvement sur l'excédent de fonctionnement pour équilibrer le BP 2011.

Monsieur le Maire ne prend pas part au débat et au vote, Le doyen d'âge demande aux membres du Conseil de bien vouloir examiner et d'adopter le CA et de passer au vote.

Vote du Conseil:

Le Conseil adopte le CA du budget communal

Nombre de voix : Pour : 8 contre : / abstention : /

4 – SYNDICAT DE TELEVISION - PASSAGE A LA TV NUMERIQUE

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil du courrier que vient de lui communiquer le Maire de Graissessac qui assure la gestion du syndicat de télévision auquel nous sommes membres.

Il indique que dans ce courrier, le directeur de Télévision De France est interpellé à propos de la diffusion de la télévision numérique qui doit intervenir sur notre région dans le courant du 4^e trimestre de cette année, et que nous n'avons aucune information claire.

Il précise que dès que nous aurons des informations précises, nous ne manquerons pas d'en informer ceux de nos administrés qui s'inquiètent de l'arrêt de la diffusion analogique.

Il précise également que dans le cadre du passage au numérique et de la réforme territoriale programmée, le syndicat de Télévision sera dissous par les services de l'état à la fin de l'année.

Information des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information

5 - GR de PAYS « TOURS DE LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC »

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil que la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc inaugurera le 19 avril 2011 au Soulié dans le canton de la Salvetat le nouveau GR de PAYS qui desservira toutes les communes de la communauté du Caroux sur la Commune de Rosis à toutes les communes du canton d'Angles.

Il indique qu'à cette occasion, paraîtra le nouveau topo guide de randonnée GR de Pays, intitulé «**Tours de la Montagne du Haut Languedoc**»

Il précise qu'à partir de cette date, ce Topo guide sera distribué dans les tabacs presse et les Office de Tourisme.

Information des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information

6 - MAISON DU MOUFLON ET DU CAROUX - OUVERTURE DE LA SAISON ESTIVALE

Monsieur le Maire porte à la connaissance des membres du conseil de l'ouverture de la saison estivale de la maison du Mouflon et du Caroux qui aura lieu le 15 avril à Douch.

Il précise qu'elle sera ouverte au public **du 15 avril au 15 septembre 2011 de 15 h à 18 h00, du mercredi au dimanche inclus.**

La personne en charge de l'accueil est en voie d'être recrutée dans le cadre d'un contrat d'aide à l'emploi sur la base d'un 20h/hebdomadaire.

Il indique que **le 22 avril 2011** sera accueilli **le 5 000^e visiteur** de la Maison du Mouflon et du Caroux. A cette occasion ont été conviés des personnalités et des élus pour fêter cet évènement.

Information des membres du Conseil :

Le Conseil prend acte de l'information.

QUESTIONS DIVERSES

Le 1^{er} adjoint demande d'intervenir sur le chemin de Lafage et sur celui des Avels, qui sont particulièrement dégradés et qui nécessitent d'être restaurés rapidement. En l'absence d'employé communal, il se propose d'intervenir avec le 2^o adjoint dès vendredi pour réaliser ces travaux.

Le 2^o adjoint indique aux membres du Conseil que le mur du chemin de Mounis sera restauré avant la fin du mois d'avril par de T.Guérard et l'employé de la Communauté de Communes de la Montagne du Haut Languedoc, Pascal Nagol.

Moïse Roques demande d'intervenir à la Combe du Luq, via le chemin d'accès de l'habitation Lucaire, qui se dégrade et qu'il y a lieu de restaurer rapidement.

Réponse du Maire : *Ces travaux seront réalisés prochainement en fonction de la disponibilité de l'employé communal.*

Germain Farenq demande au Maire où en est l'installation de l'émetteur qui va permettre de couvrir en téléphonie mobile la zone de Rosis-Douch.

Réponse du Maire : *Une visite sur site aura lieu ce mois-ci, en prélude aux travaux de mise en place du pylône qui devrait avoir lieu dans le courant de l'été.*

INFOS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA MONTAGNE DU HAUT LANGUEDOC

Inscrit au BP 2011

- Acquisition de deux mini bus qui seront mis à la disposition des communes et des associations communales des communes membres.
- Enfouissement de la 2^o tranche de travaux d'enfouissement de l'électrification rurale et de l'éclairage public à Andabre.
- Maintien du prix de la redevance des Ordures Ménagères.
- Financement de l'étude sur le projet de déchèterie de Couyrou
- Réalisation d'un documentaire pour être projeté à la Maison du Mouflon et du Caroux

Développement économique Durable

- **Le 2^{ème} POLE D'EXCELLENCE RURALE** intitulé de « l'arbre à la Maison » vient d'être validé par l'Etat et va ainsi permettre après le 1^{ER} PER « FOREST » d'aller plus au service du développement de la filière bois du territoire qui verra la mise en place sur chaque commune d'une maison en bois.

Tourisme :

- **Le GR de Pays** (Chemin de Grande Randonnée de Pays) qui s'intitule *Tours de la Montagne du Haut Languedoc* sera inauguré le 19 avril à LE SOULIE. Un topo guide national réalisé sous l'égide de la Communauté de Communes en lien avec les fédérations Départementales de la randonnée pédestre de l'Hérault et du Tarn sera présenté à cette occasion.

Le Maire

Jacques MENDES